

Paris, le 10 juin 2010

Communiqué de presse

**LE RAPPORT D'AUDIT DU RESEAU PRIVE VIRTUEL D'AVOCAT (RPVA)  
REMIS AU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**

Le Conseil national des barreaux a pris connaissance, ce jour, du rapport d'audit du Réseau Privé Virtuel d'Avocats (RPVA) réalisé par Monsieur Nathan Hattab, expert en informatique près la Cour d'Appel de Paris.

Le rapport d'audit rappelle opportunément que la décision de déployer en France le RPVA a été prise en Assemblée générale en 2004 et que sa mise en œuvre par le Conseil national des barreaux correspond à un mandat clair confié par la profession.

Ce rapport confirme que, dans le déploiement du RPVA, le Conseil national des barreaux a agi conformément à ce mandat et aux intérêts des avocats.

En effet, il constate, après analyse des trois systèmes, que le réseau mise en place par le Conseil national constitue la solution répondant le mieux aux exigences de sécurité informatique des cabinets d'avocats.

En outre, le rapport met en lumière que le RPVA est la solution la plus adaptée aux besoins et aux exigences des petits cabinets d'avocats, représentant 70% des déploiements : à cet égard, le rapport d'audit confirme la vocation du Conseil national à être le maître d'œuvre d'un réseau national.

Enfin, l'audit confirme que, s'agissant de répondre à une exigence de sécurité optimale et d'offrir un ensemble associé de services aux utilisateurs, la solution du Conseil national représente une solution économique satisfaisante.

Le Conseil national des barreaux prend acte des conclusions et des recommandations émises par le rapport. A cet égard, il constate que ces dernières correspondent aux initiatives du Conseil national notamment en matière de formation et d'information des utilisateurs.

Le Conseil national des barreaux rappelle son attachement à la mise en place d'un outil informatique destiné aux avocats, bénéficiant d'un niveau maximal de sécurité et de services associés. Cet outil constituera, une fois déployé, un atout fondamental pour la profession d'avocat face à des évolutions imposant un niveau accru de sécurité et de fiabilité informatiques.

**Contact presse**

---

**Conseil national des barreaux**

Alexandra Imbert de Friberg – Tél. 01 53 30 85 65  
Laura Letourneur – Tél. 01 53 30 85 44